



COMMUNE DE SAINT-GRAVÉ

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2018

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix huit, le quatre septembre juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt sept août, s'est réuni sous la présidence de **Madame COLINEAUX Marie Odile, Maire**

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 13
--

Présents : M. Henri GUÉMENE — M. Ludovic GUITTON – M. Paul BROHAN
M. Thierry AUTRAN -M. Dominique LOYER - Mme Jocelyne PIQUET – Mme Marie Thérèse LE RAY –M. Yannick LECARS M. Cyril GUEHO – M. Claude NEVOUX

Absents excusés : M. Fabrice DEPEIGE - Mme Sybille DE LA BOUILLERIE

Absents : Mme Marie Thérèse CAUDARD – M. Alain DUBOIS

Pouvoirs : M. Fabrice DEPEIGE à M. Ludovic GUITTON - Mme Sybille DE LA BOUILLERIE à Mme Jocelyne PIQUET

Secrétaire de Séance : M. Cyril GUEHO

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

Approbation du Conseil Municipal du 19 Juillet 2018

2018_09_01_ DEMANDE DE SUBVENTION POUR ENTRETIEN DES CHEMINS

Comme chaque année, la commune peut solliciter une participation auprès du Département pour l'entretien des chemins inscrits : circuit des deux rivières et circuit de l'écluse, ainsi que le chemin d'interprétation.

En prenant en compte le kilométrage des circuits, la commune dépose un dossier de demande de subvention auprès du département pour un montant de 3 950,00 euros.

L'ensemble du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subvention pour un montant de 3 950.00 euros.

2018_09_02 ENCAISSEMENT CHEQUES

Encaissement de chèque et liquidité, à la suite de la mise en vente de divers objets du lion d'or il convient d'encaisser la somme de 282 euros.

L'ensemble du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise l'encaissement de la somme de 282 euros.

TRAVAUX LION D'OR

Après la réunion du 27 juillet dernier, deux propositions de plans remis par le cabinet de Maîtrise d'œuvre ont été étudiés par les membres des commissions Commerce et Travaux : plusieurs éléments ont été modifiés par les élus et transmis au Cabinet GORY le 3 septembre.

Le Cabinet GORY a transmis une première proposition non validée des élus, les éléments entendus lors de la réunion du 3 septembre doivent être pris en compte et une nouvelle proposition doit nous être adressée rapidement. En parallèle, les diagnostics amiante et relevé topographique seront faits dans les semaines qui suivent. Les nouveaux éléments seront vus lors d'un prochain conseil.

2018_09_03 VENTES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune a mis en vente deux bâtiments communaux (Maison BONNO et Maison GICQUELLO) en début d'année. Les montants ont été revus à la baisse afin de se positionner au mieux sur le marché de la vente.

Il est proposé par les membres du Conseil Municipal, de baisser à nouveau le montant de la maison GICQUELLO à 25 000 euros.

Concernant la Maison BONNO, le montant est maintenu à 60 000 euros.

Après en avoir délibéré, 7 voix pour et 6 voix contre, le Conseil Municipal valide le montant revu à la baisse de la Maison GICQUELLO à 25 000 euros, et charge Madame le Maire de transmettre la délibération au notaire Maître LECLERC ainsi que l'agence NESTENN de Questembert qui sont chargés de la mise en vente.

2018_09_04 PRIX MÈTRE CARRÉ LOTISSEMENT

Madame le Maire expose que les travaux de l'extension du lotissement du Pont Sec vont débuter mi septembre, la commercialisation des 7 lots d'environ 500 m² pourrait intervenir dès les travaux terminés -aux alentours de fin décembre/début janvier 2019. Un estimatif des coûts avait été annoncé lors du précédent conseil municipal, le montant estimatif total s'élève à 104 628,83€.

Les élus proposent de fixer le prix à 15 euros le m².

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, 8 voix pour et 5 voix contre, décident de fixer le prix à 15 euros le m² pour les 7 lots mis en vente.

QUESTIONS DIVERSES

Eglise : les travaux de rénovation des vitraux vont débuter fin septembre début octobre. Madame le Maire signale l'avis reçu après passage de la commission sécurité, des travaux d'électricité sont à engager ----- demande de devis auprès d'entreprises d'électricité, travaux à prévoir sur 2019 le choix de l'entreprise sur un prochain conseil.

Un groupe de travail va commencer à travailler sur la numérotation des lieux-dits.

**La séance est clôturée à 22h10 heures
après avoir délibéré sur les points numérotés
de 2018_09_01 à 2018-09- 04**